

Vers une stratégie pour l'adaptation aux changements climatiques au nord de la Gaspésie

Synthèse des ateliers du Forum sur l'adaptation aux changements climatiques – rivières et bassins versants du nord de la Gaspésie

28 OCTOBRE 2015, MONT-LOUIS



Objectifs : Augmenter la résilience et réduire les vulnérabilités des communautés du nord de la Gaspésie face aux changements climatiques dans les rivières et bassins versants.

4 axes d'intervention: Environnement bâti et infrastructure, Santé et sécurité des citoyens, Espèces et écosystèmes, Prospérité économique.

LES DÉFIS qui nous attendent :

- Manque de ressources financières
- Maintien de la mobilisation du milieu et concertation entre les acteurs de différents secteurs d'intervention.
- Formation continue des intervenants
- Complexité des demandes de certificats d'autorisation et de l'application de certains règlements.
- Faire avec le cadre bâti existant : surtout les habitations et infrastructures en zones inondables ou à risque.
- Manque de ressources allouées à la prévention et au Ministère de l'environnement, du développement durable et de la lutte aux changements climatiques
- Plusieurs municipalités n'ont pas de carte de zones inondables pour leur bassin versant (surtout en Haute-Gaspésie)

Besoins d'acquisition et compilation de connaissances.

- 💧 **Cartographie** des zones inondables et vulnérables des rivières. Encourager la réalisation de cartes basées sur la notion d'espace de liberté. Prioriser les rivières sans cartes disponibles.
- 💧 Acquérir des **connaissances locales** : Consulter la mémoire des ainé(e)s et réaliser des activités de cartographie participative – portrait des vulnérabilités
- 💧 Favoriser des **projets de recherche** sur les impacts des changements climatiques : espèces et milieux à risques.
- 💧 Besoin d'un **portrait initial** des écosystèmes : humides, riverains et aquatiques : biologie, géomorphologie, écologie.
- 💧 **Réseau de surveillance : écosystèmes et infrastructures**
 - ✓ Faire le **suivi de l'état des écosystèmes** et infrastructures aux abords des rivières : en priorités – zones à risques + élevés.
 - ✓ Développer et coordonner **des réseaux de surveillance** mettant à contribution des citoyens bénévoles et les municipalités.
 - ✓ Assurer une **veille stratégique** et un partage des connaissances liées aux aléas, aux zones vulnérables : centres de recherche, intervenants municipaux, entreprises, citoyens.

Information et sensibilisation

- 💧 **Transfert de connaissances.** Faciliter et consolider le transfert des connaissances acquises : faire le pont entre les centres de recherche, les experts et les intervenants locaux et régionaux.
- 💧 **Sensibilisation sur les changements climatiques à la population.**
 - ✓ Avec les jeunes : approches adaptées.
- 💧 **Sensibilisation aux bonnes pratiques**
 - ✓ **Favoriser la protection des bandes riveraines** : porte à porte et proposition de solutions de re-végétalisation progressives aux propriétaires, municipalités et entreprises.
 - ✓ **Encourager la mise aux normes d'installations septiques** : Porte à porte, proposition de solutions : achat groupé.
 - ✓ **Chasse, pêche et récréotourisme durable** : Activités d'information, de sensibilisation pour inclure les connaissances locales ou traditionnelles dans la gestion des espèces et habitats dans un contexte de CC. Sensibiliser aux bonnes pratiques – tourisme d'hiver (motoneige hors-piste)
 - ✓ **En forêt.** Assurer l'application du Guide des saines pratiques en voirie forestière – voir aussi Guide du Rappel. Suivi en forêt publique – va assez bien – à voir avec les impacts des CC. ++ en forêt privée.

Aménagement du territoire

- 💧 **Concevoir** les infrastructures à partir des prévisions des climatologues et des zones à risques : Prendre en compte les zones inondables, glissement de terrain, érosion et sédimentation dans les plans d'aménagements des municipalités ou entreprises.
- 💧 **Consolider l'application de la réglementation** en vigueur : PPRLP et LQE, Q2R22 (fosses septiques)
- 💧 **Instaurer de nouveaux règlements ou cadres.**
 - ✓ Règlement d'abattage en forêt privée.
 - ✓ Cadre normatif sur l'érosion côtière
- 💧 **Aménager pour augmenter la résilience**
 - ✓ Traiter séparément l'eau pluviale et l'eau des égouts
 - ✓ Améliorer la gestion des eaux pluviales : Bassins de rétention de l'eau, réduction de l'imperméabilisation et du ruissellement.
 - ✓ Réduire et améliorer le réseau forestier public.

Prévenir et réagir en cas d'urgence et de sinistres : développer une culture du risque.

- 💧 **Plan d'intervention d'urgence** : Élaboration + Mise en œuvre et mise à jour et ne pas oublier de faire des **SIMULATIONS!!**
- 💧 Bien préparer les municipalités – en lien avec les services essentiels et les citoyens plus vulnérables.
- 💧 Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes pour rejoindre l'ensemble des gens touchés par les sinistres + mécanismes pour se rapporter lors de sinistres.
- 💧 Saluer l'importance des personnes ressources et bénévoles dans les communautés.
- 💧 Tenue d'un registre des sinistres.

Concertation et gestion intégrée

- 💧 **Éviter le travail en silo** entre les ministères, les experts et les différents secteurs d'intervention municipaux, économiques, communautaires et environnementaux : réaliser des actions qui favorisent le réseautage, la concertation et le partage de connaissances entre les secteurs.
- 💧 **Transparence** - démocratiser l'accès à l'information avec des outils concrets et des ententes spécifiques.
- 💧 **Concevoir et/ou diffuser des outils de gestion intégrée** pour les intervenants comme des guides pratiques et des outils de référence : cadres de référence, normes, règlements pour faciliter le travail des différents intervenants municipaux, économiques et communautaires.